

Nom de la société :

Forme juridique :

Au capital de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Représentée par :

En qualité de :

Téléphone :

Email :

La cotisation à l'association penelop est une cotisation annuelle par année civile, renouvelable tacitement. Tout retrait de l'association doit être signifié au plus tard un mois avant le début de l'année suivante. A défaut de retrait dans les délais annoncés, la cotisation émise est due.

L'année de votre adhésion, le montant de la cotisation annuelle est calculé au prorata temporis, à partir de la date d'adhésion. Tout mois commencé est dû.

<p>Références bancaires pour paiement par virement : BNP Paribas – ELYSEE HAUSSMANN ENTREPRISES (0819) 30004/00819/00011845164/61</p> <p>IBAN : FR76 3000 4008 1900 0118 4516 461</p> <p>BIC Adresse SWIFT : BNPAFRPPPLZ</p>

Cotisation annuelle	3 000 €
Total HT	3 000 €
TVA	600€
TOTAL TTC	3 600 €
TOTAL TTC de la 1ere année (nb de mois x 300 € TTC)	

Les bulletins sont à retourner à l'attention du trésorier de **penelop**

- par mail : tresorier@penelop.org
- ou par courrier : à l'attention du trésorier de penelop, Harvest, 5 rue de la Baume – 75008 PARIS

Bon pour Accord

L'adhérent reconnaît avoir lu et accepter sans réserve le présent bulletin.

A : Le :

Nom et fonction du signataire (si différent du représentant) :

.....

Signature et tampon :